

Le Syndicat intercommunal d'énergie des Deux-Sèvres regroupe 306 communes rurales. Dans un premier temps chargé d'organiser la distribution d'électricité sur le département (réseau basse et moyenne tension), il s'est vu ensuite confier d'autres missions : distribution d'eau et assainissement, construction de parcs éoliens, mission paysage, etc. La mise en place, à l'échelle du département, d'une plateforme d'échange de données localisées figure, avec l'éolien, parmi ses missions les plus récentes.

Le contexte, les besoins :

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) est parvenu à fédérer, autour d'un projet commun, trois types d'acteurs ayant des attentes complémentaires :

- Les communes adhérentes au syndicat avaient besoin d'un outil de consultation cadastrale performant.
- Le SIEDS et ses deux régies (la Régie du SIEDS pour les réseaux électriques et la Régie des Eaux du SIEDS pour l'eau potable et l'assainissement), souhaitent pouvoir positionner avec une grande précision leurs ouvrages et l'ensemble de leurs réseaux, aériens ou enterrés.
- Les autres opérateurs de réseaux avaient évidemment les mêmes attentes.

Nous avons donc initié l'opération de digitalisation du cadastre en partenariat avec la Direction Générale des Impôts et tous les opérateurs intéressés, pour créer une plate forme départementale de données géographiques. Les communes adhérant au projet reçoivent ensuite chaque année les données mises à jour. Si elles le souhaitent, leurs données peuvent être directement installées dans Minivue.

Les services concernés :

- En interne : le service SIGil.
- En externe : les 180 communes qui ont adhéré à la démarche (d'autres continuent de le faire), ainsi que les opérateurs de réseaux tels que EDF, GDF, France Telecom, syndicats concessionnaires et fermiers, etc.

La réalisation du projet / Les solutions mises en place : ArcSDE, ArcEditor, Minivue (IMAGIS).

Le GPS : Les deux bornes implantées en Deux-Sèvres couvrent l'intégralité du département et permettent désormais des levés de terrain et le repérage des ouvrages avec une précision centimétrique.

Les bénéfices attendus

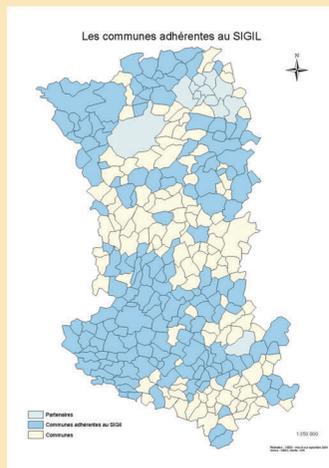
Pour les élus, une vision beaucoup plus fine du territoire, de nature à faciliter les prises de décisions. Pour les agents municipaux, une solution de consultation cadastrale performante et d'utilisation très simple. Pour les partenaires, une gestion technique et patrimoniale des réseaux enfin possible et qui gagne en précision, donc en efficacité.

Les partenaires du projet : Les communes et les opérateurs de réseaux.

Les choix technologiques : Les solutions ESRI : ArcEditor, ArcSDE.

Auteurs

SIEDS - 14 rue Notre-Dame BP 310
79009 NIORT Cedex
Tél : 05 49 09 93 70 / Fax : 05 49 09 91 26
Courriel : mandre@sieds.fr



Plus de la moitié des communes du département nous ont déjà rejoint.

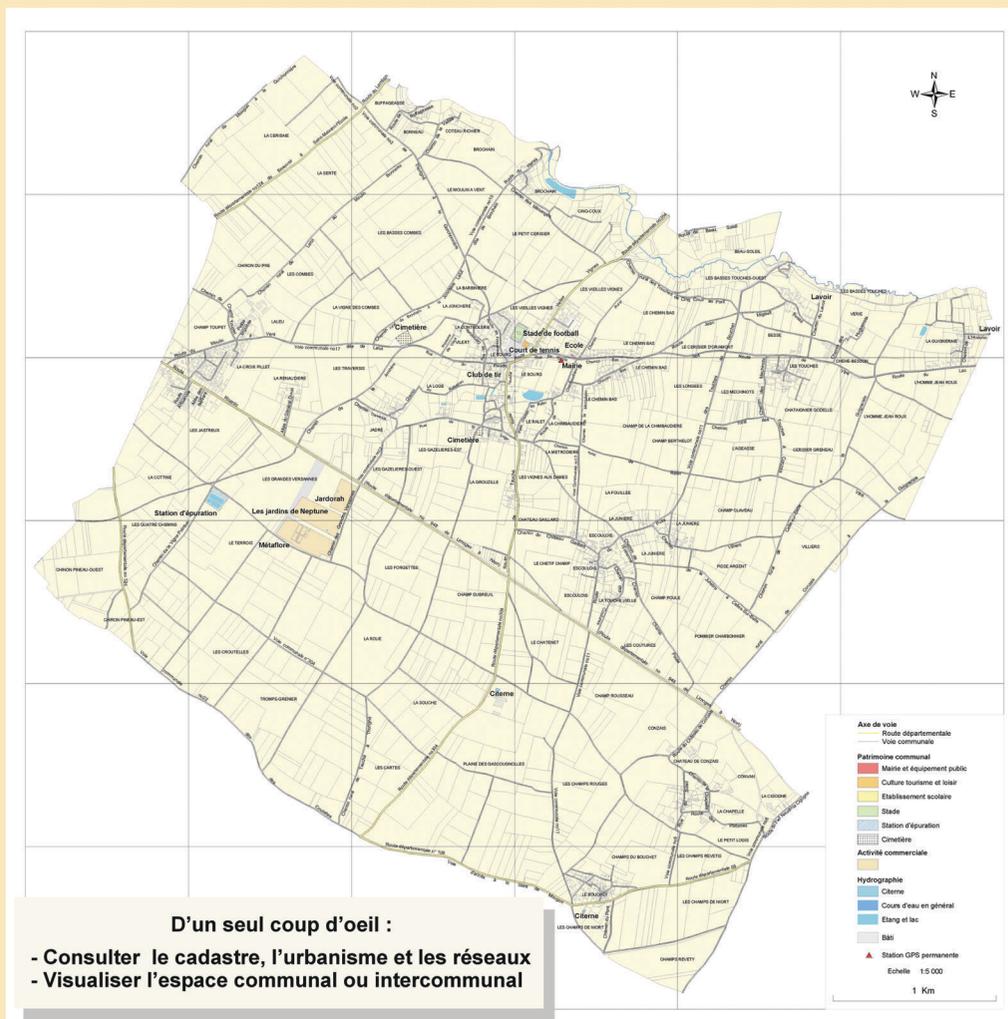
SIGIL

SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE D'INTERET LOCAL

Le SIEDS coordonne depuis 2002 au niveau départemental une vaste opération de digitalisation du cadastre, qui regroupe déjà plus de 160 communes.

Mis à jour chaque année au bénéfice des communes et des opérateurs de réseaux, les plans numérisés en convention avec la DGI peuvent ensuite être consultés en mairie et chez les partenaires, sur écran, avec la plus grande simplicité.

Un référentiel : le cadastre



D'un seul coup d'oeil :

- Consulter le cadastre, l'urbanisme et les réseaux
- Visualiser l'espace communal ou intercommunal

Des données



Situation des équipements



Les réseaux électriques



Les réseaux d'eau



Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux Sèvres
BP 310, 14 rue Notre Dame
79009 NIORT Cedex Tel : 05 49 09 93 34